

**Mail reçu le 14/10/2022 à 19h01**

A l'attention de Monsieur Herlemont,

Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,

Objet: Défrichement projet lotissement "La Montagne" à Arès

Bonjour Monsieur Herlemont,

Dans le cadre du projet de lotissement au lieu dit "La Montagne", je tenais à vous faire part de mon vif intérêt pour sa réalisation.

En effet, acteur économique local dans la construction de maisons individuelles, ce projet est une aubaine pour la ville d'Arès et également pour les villes avoisinantes.

La pénurie de terrains à bâtir est largement reconnue autour du Bassin d'Arcachon, et notre canton n'en est pas épargné.

L'accès au logement et à la propriété pour les familles locales sont gravement impactés par ce déficit foncier.

Ce constat est encore amplifié par la conjoncture économique défavorable depuis maintenant plusieurs mois.

Nos entreprises, nos artisans, nos familles et tout le secteur immobilier commencent déjà à subir les conséquences de cette crise.

Nombre de nos confrères confirme cette tendance fléchissante.

La réalisation de ce lotissement est une bouée d'oxygène pour le secteur.

Conscient des enjeux écologiques, sa réalisation devra être vertueuse et saura, je le souhaite, respecter l'environnement afin d'assurer, et, rassurer l'ensemble des populations locales.

Je vous remercie vivement de l'intérêt que vous porterez à ce courriel, et, serai prêt, si vous le désiriez, à échanger sur la nécessité de ce projet.

Veillez recevoir, Monsieur Herlemont, mes sincères salutations.

Julien Magne

